Mot du maire

États financiers 2025

Ce fut une année qui a complété la fin de mandat du conseil précédent. Le Code municipal du Québec à l'article 176.2.2 exige la présentation des données comptables par le maire. Je vous fais donc part des États financiers 2025 déposés en séance extraordinaire le 15 juin 2026.

. Rapport financier 2025

Un revenu de fonctionnement total de 1 580 208$ a composé notre enveloppe pour l'année 2025 afin de répondre aux dépenses globales de l'année qui s'est terminée avec des charges de 1 581 523$.

- **Revenus**

  Les revenus de taxes ont représenté 771 279$ pour 2025 avec une prévision de 770 422$ composant 49 % des revenus.

  Les compensations tenant lieu de taxes ont totalisé 84 055$ comparativement à 87 880$ l'année d'avant.

  Les transferts ont constitué une somme de 618 335$ soit une diminution de 7328$ comparativement à 2024 et compose les revenus à 39%.

  Les services rendus et autres revenus totalisent 106 839$.

  Au budget, nous avions prévu des revenus de 1 233 303$ alors que nous constatons des revenus réels de 1 580 208$. Cette différence s'explique par plusieurs éléments dont la redevance pour la fin de responsabilité de la collecte sélective, les droits de mutation durant l'année et quelques sommes en hausse comparativement à notre projection.

- **Dépenses:**

  En administration générale, la dépense représente 321 884$ soit 26 % des charges. Une nouvelle application informatique, une période électorale ainsi

qu'un ajustement des salaires sont des éléments qui expliquent une hausse comparativement au budget à 318 609$.

Les services policiers ont représenté 60 773$ soit une hausse de 2 440$.

En incendie, les frais engendrés ont requis une dépense de 57 800$ soit une hausse de 23% pour desservir la municipalité et les ententes municipales. Ces deux derniers éléments en sécurité totalisent 10% des dépenses.

27% du budget fut appliqué en transport – voirie municipale. Nous avions calculé une dépense de 222 085$ avec une partie des transferts pour terminer l'année avec un chiffre de 171 186$. Une baisse considérable par rapport à la prévision.

Le déneigement a représenté une facture de 156 659$ alors que nous avions eu une dépense de 162 665$ en 2024.

La modification au DEL pour l'éclairage de rue a permis une économie de l'ordre de 31.6 % pour 6 685$, ce qui justifie la décision antérieure du conseil.

Dans une projection de 37 009$ en hygiène du milieu, (égout), nous avons une dépense réelle de 37 085$.

Puisque le recyclage a été remis à la MRC de L'Islet pour donner suite aux ententes gouvernementales avec l'ÉEQ (Éco Entreprise Québec), une baisse en dépense par conséquent de 18 291$ a été constaté. Le tonnage des déchets a une incidence immédiate sur les coûts. La collaboration de tous les citoyens permettra de maintenir un coût stable tant qu'une modification de tarif s'appliquera lors de renouvellement des ententes avec la Régie de l'Anse-à-Gilles et les lieux d'enfouissement.

En aménagement, urbanisme et développement, les coûts totalisent 41 170$ comparativement à 42 369$ en 2024. Les loisirs et la culture se composent d'une dépense de 28 261$ pour l'entretien des salles.

Au renouvellement des prêts pour les routes municipales, une hausse du taux d'intérêt a occasionné une dépense réelle de 291 401$ comparativement à 276 840$ en 2024.

Actifs financiers non consolidés

Avec une encaisse de 1 893 617$ à 25% des actifs; 1% des taxes municipales payés à l'avance; les remboursements durant l'année pour les programmes PIQM, RIRL, PAVL pour un total de 5 569 580 $; le retour TPS de 10 416$ et

autres de 24 523$ totalisent les actifs non consolidés. Les passifs non consolidés pour leur part se composent d'une dette à long terme de 6 459 441$ ainsi que des factures à des fournisseurs de 87 076$.

- **Dettes et investissements:**

  La dette à long terme représente 99 % de nos engagements. Ces engagements se rattachent à des programmes de financements gouvernementaux pour les améliorations et les installations d'infrastructures municipales soit l'amélioration des routes municipales. Les remboursements se font tels que détaillés dans les ententes de remboursement.

- **Orientations générales:**

  Les défis dans le monde municipal ne se limitent plus aux conditions routières, aux services de salubrité ou autres dossiers de ce genre. L'habitation, les immigrants, les changements climatiques, la sécurité et autres nous sont relayés par la gouvernance provincial sans pour autant avoir le transfert des sommes pour y répondre. Il devient nécessaire de prendre les bonnes décisions qui n'impacteront pas l'équilibre de vie de nos citoyens en leur imposant des hausses de taxes injustifiables.

  Un nouveau conseil a pris place au mois de novembre 2025. Le conseil actuel s'est assuré de garder le cap sur une saine gestion des fonds publics lors de l'adoption de son budget de fonctionnement 2026. Quelques routes municipales demanderont une amélioration dans les prochaines dépenses tout en respectant la capacité de payer des citoyens et des programmes de financement disponibles. Le dossier de l'habitation sur notre territoire sera au cœur de nos réflexions pour l'année 2026 et les suivantes.

  Je tiens à remercier la collaboration de nos citoyens, le travail minutieux des élus lors de traitement de dossiers ainsi que le travail acharné du personnel de la municipalité. Le sentiment d'appartenance qui les anime est admirable.

Anne Caron

Maire